

Mende, le 15 juin 2011

L'Inspecteur d'académie  
Directeur des services départementaux de  
l'Education nationale de la Lozère

A

Mesdames et Messieurs les enseignants du 1<sup>er</sup>  
degré

S/c de Madame et Messieurs les IEN

Objet : Ajustements 2011

**Inspection  
Académique**

Division des  
Ressources  
Humaines et des  
Emplois 1<sup>er</sup> degré

Chef de Division :  
Véronique REBOUL

J'ai l'honneur de vous informer que les enseignants restés sans poste après le mouvement principal 2011 doivent participer à la phase d'ajustements.

En conséquence, la liste des postes proposés ainsi qu'une fiche destinée à saisir manuellement leurs vœux seront mises en ligne, le jeudi 16 juin 2011 (à partir de 17 h 00) sur le site de l'Inspection Académique de la Lozère à l'adresse suivante :

<http://www.ac-montpellier.fr/ia48/>  
(Rubrique « Personnels 1<sup>er</sup> degré »).

Je vous précise que la fiche de souhaits devra être retournée exclusivement par messagerie électronique à l'adresse suivante : [line.serre@ac-montpellier.fr](mailto:line.serre@ac-montpellier.fr), pour le :

Affaire suivie par  
Line SERRE

**Mardi 21 juin 2011 – 17 h 00 (délai de rigueur)**

et devra respecter la procédure suivante :

▪ Enseignants sans poste (hors enseignants sollicitant un temps partiel) :

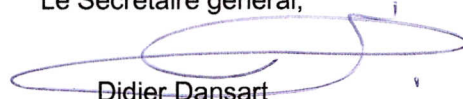
Ces personnels doivent formuler le nombre de vœux qu'ils souhaitent, sans limitation, à l'exclusion de ceux portant la mention « réservé Professeur stagiaire ». En ce qui concerne les postes « fléché anglais », je vous rappelle que ceux-ci seront attribués en priorité aux enseignants titulaires de l'habilitation.

▪ Enseignants sans poste sollicitant un temps partiel :

Ces personnels doivent participer à la phase d'ajustements et ne demander que les postes proposés correspondant à leur quotité de temps partiel.

J'attire tout particulièrement votre attention sur le fait qu'aucune annulation ou modification de temps partiel ne sera acceptée et qu'aucune priorité au maintien ne peut être sollicitée dans le cadre de cette phase d'ajustements.

P/L'Inspecteur d'académie et par délégation,  
Le Secrétaire général,

  
Didier Dansart

Téléphone  
04.66.49.51.13  
Fax  
04.66.49.15.81  
Mél  
ce.ia48drh  
@ac-montpellier.fr

Rue Chanteronne  
BP22  
48001 MENDE